



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
INES MININ, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT
FRANCK LOUREIRO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU SGEN CFDT

N°63

13 novembre 2019

IMMOLATION D'UN ÉTUDIANT À LYON

Un drame qui appelle à la responsabilité de chacun

À la suite du drame ayant eu lieu vendredi dernier devant le CROUS de Lyon, la CFDT renouvelle sa solidarité avec l'étudiant et sa famille. Ce drame appelle chacun à la plus grande responsabilité.

Il n'est pas acceptable que des jeunes continuent dans leurs parcours d'accès à l'autonomie à devoir faire face, parfois seuls, aux difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leur parcours d'insertion : accès au logement, à la santé, à la culture, situations de précarité...

Comme la CFDT l'avait porté lors de la concertation sur la loi relative à l'orientation et à la réussite étudiante (ORE), il est important d'inscrire dans la responsabilité des établissements de mieux cibler les mesures d'accompagnement, d'orientation, de soutien de manière individuelle et pragmatique. Ces mesures doivent permettre à chacun, dans sa diversité, dans son contexte social, économique et territorial, dans son parcours de vie, de se trouver dans les meilleures conditions pour étudier et réussir. C'est un des enjeux forts de la loi ORE. L'État doit désormais permettre aux établissements d'en garantir la mise en œuvre en allouant les moyens humains et financiers nécessaires pour réussir à atteindre cette ambition.

De plus, le nouveau plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion cible principalement les enfants et les jeunes. L'un des axes de travail porte sur une meilleure prévention de la vulnérabilité des jeunes afin de favoriser leur insertion. Le drame que nous venons de vivre montre encore une fois l'urgence de questionner l'accès des jeunes aux minima sociaux. **L'arbitrage entre études ou formation professionnelle d'une part, entrée sur le marché du travail d'autre part, ne doit pas reposer sur les seules considérations financières. Le système de solidarité doit permettre aux jeunes de ne pas avoir à renoncer ou à être mis en difficulté dans leurs études.**

C'est pourquoi la CFDT qui est fortement investie dans la concertation pour la création d'un revenu universel d'activité, veillera à réaffirmer cette revendication pour que le soutien aux jeunes en général et aux jeunes les plus modestes en particulier, soit renforcé.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante